



Publication externe de poste vacant

50366679

Job Posting Title

HEAD OF ECONOMIC POLICY AND RESEARCH DIVISION

Date de début

15.02.2018

End Date

18.03.2018

Code de référence

04 (10001552)

Désignation de la fonction

HEAD OF ECONOMIC POLICY AND RESEARCH DIVISION

Organization

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie.

En vue de la réalisation de ces objectifs, l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, à la mise en œuvre de sa nouvelle structure organisationnelle et au pourvoi de tous les postes vacants.

La Commission de l'Union africaine invite les citoyens de tous les États membres à faire acte de candidature au poste vacant de chef de la division chargée de la Politique économique et de la Recherche au sein du département des affaires économiques de la Commission de l'Union africaine.

Les candidats des pays les moins représentés à la Commission de l'Union africaine suivants sont encouragés à soumettre leurs candidatures : Angola, République centrafricaine, Cap-Vert, Comores, Congo (RDC), Djibouti, Guinée équatoriale, République de Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Madagascar, Maroc, Namibie, République arabe sahraouie, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Somalie et Soudan du Sud.

Service

1. Poste

Intitulé du poste :
LA RECHERCHE

CHEF DE LA DIVISION CHARGÉE DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET DE

Grade :

P5

Département : Département des Affaires économiques
Superviseur : Directeur des Affaires économiques
Lieu d'affectation : Addis-Abeba (Éthiopie)
Nombre de postes : Un

Projet

2. Objectif du poste

Sous la direction générale du commissaire en charge des Affaires économiques et la supervision directe du directeur des Affaires économiques, le titulaire assure la direction de la division chargée de la Politique économique et de la Recherche dans son mandat de formulation et d'examen des politiques et plans d'action appropriés et d'élaboration de propositions de programmes et projets, liées aux travaux de recherche économique et aux politiques de développement économique en Afrique.

Tâches

3. Principales fonctions et responsabilités

- i. Examiner les politiques économiques des États membres et faire des propositions en vue de les approfondir et les améliorer ;
- ii. Identifier les bonnes pratiques en matière de politique économique, et les disséminer dans les États membres ;
- iii. Examiner la question du financement du développement en relation avec la dette extérieure des pays africains ;
- iv. Assurer le suivi et l'évaluation de la création des institutions financières prévue à l'article 19 de l'Acte constitutif ;
- v. Assurer le suivi de la publication du Rapport économique annuel de l'UA ;
- vi. Examiner l'ensemble des sources de financement innovant et faire des recommandations aux États membres ;
- vii. Mener des études prospectives sur les économies africaines et faire des recommandations pour la reformulation des politiques et des stratégies économiques en Afrique ;
- viii. Entreprendre des prévisions économiques pour améliorer les politiques économiques à court terme des États membres en collaboration avec la division de la Statistique ;
- ix. Assister la division de la Statistique dans la mise en œuvre des ODD et prodiguer des conseils aux pays pour atteindre lesdits objectifs ;
- x. Assurer le suivi des relations avec les banques centrales africaines ;
- xi. Suivre l'élaboration et la diffusion de la Revue africaine de l'intégration et du développement ;
- xii. Organiser, tous les 2 ans, le Congrès des économistes africains ;
- xiii. Organiser, sur une base trimestrielle, des conférences-débats publiques appelées « les Vendredis de la Commission » ;
- xiv. Assurer le suivi et l'évaluation des conférences internationales telles que le G20, le G8, le C-10, le F-15, etc. ;
- xv. Faire le suivi des relations avec les institutions de Bretton Woods ;
- xvi. Organiser des ateliers spécifiques sur des problématiques spécifiques pour faciliter la compréhension et formuler des recommandations pour y répondre ;
- xvii. Concevoir et publier le rapport économique périodique ;
- xviii. S'acquitter de toute autre tâche qui pourrait lui être confiée.

Exigences

4. Qualifications académiques et expériences professionnelles

Le candidat doit être titulaire d'un Master en économie, en économie monétaire ou en relations économiques internationales. Un doctorat dans un domaine connexe serait un atout.

- Il doit avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle pertinente dans les domaines de la conception de travaux de recherche économique et de l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, stratégies et projets. Une expérience internationale serait un atout.
- Il doit également avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans à des postes de responsabilité ou de supervision.

5. Aptitudes et compétences requises

Compétences fonctionnelles

- Excellentes compétences en matière de recherche, et avoir à son actif des publications scientifiques ;
- Compétences en réseautage et en présentation ;
- Excellente maîtrise de l'outil informatique ;
- Excellentes aptitudes en matière de rédaction et d'établissement de rapports ;
- Bonnes aptitudes en matière de communication et de négociation ;
- Solides compétences en matière de planification et d'organisation ;
- Compétence solide et pratique dans la gestion budgétaire, y compris la préparation du budget, l'analyse, la prise de décision et l'établissement de rapports ;
- Excellentes aptitudes en matière de communication écrite et orale.
- Compétences en leadership et en gestion du changement, faire preuve d'intégrité, de confiance et d'assurance ;

Aptitudes personnelles

- Aptitude et curiosité à apprendre rapidement des concepts nouveaux et complexes ;
- Solides compétences organisationnelles, y compris la planification, la délégation, l'élaboration de programmes et la facilitation des tâches.
- Engagement au développement personnel et être disposé à apprendre ;
- Un leadership transparent et d'une grande intégrité ;
- Expérience en gestion, excellentes aptitudes en relations interpersonnelles, aptitudes à organiser et à motiver les autres ainsi qu'à travailler dans un milieu multiculturel ;

Connaissances et culture générale

- Connaissances pratiques de l'analyse et de l'élaboration des politiques et des données, ainsi que de la gestion, de l'exécution et du suivi des programmes et projets ;
- Connaissance des stratégies en matière de levée de fonds, de mobilisation de ressources et d'entretien des relations avec les donateurs ;
- Connaissance dans le domaine du développement durable.

6. Connaissance des langues

La maîtrise d'une des langues de travail de l'Union africaine (anglais, arabe, français et portugais) est requise. La connaissance d'autres langues de travail de l'UA serait un atout.

7. Durée du contrat :

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat à durée déterminée pour une période initiale de trois ans, dont les douze premiers mois sont considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période de deux ans, sous réserve de résultats et de réalisations satisfaisants.

8. Égalité de chances

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

9. Rémunération

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 50 476,00 \$ EU (P5 Échelon 1) par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (46 % du salaire de base), l'indemnité de logement (26 208,00 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (100 % des frais de scolarité et d'autres frais

connexes jusqu'à un maximum de 10 000 \$ EU par enfant et par an), pour les fonctionnaires internationaux de la Commission de l'Union africaine.

Dossier de candidature

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 18 Mars 2018, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>.

Les candidatures déposées font l'objet d'une sélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une sélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines

Commission de l'Union africaine

Type de contrat

Régulier (Longue durée)

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

Headquarters